



PARC D'ACTIVITÉ MARIE-LOUISE

STAFFELFELDEN



CITIVIA SPL
24 Rue Carl Hack, 68100 Mulhouse
commercial@citivia.fr
03.89.43.87.67
www.citivia.fr





SOMMAIRE

3

CONTEXTE ET DESCRIPTION

5

PLAN DE LOCALISATION

6

PLAN DE ZONAGE

7

PLAN DE COMMERCIALISATION

8

CANDIDATURE A L'IMPLANTATION

9

DOCUMENTS REGLEMENTAIRES

10

CONTACTS



Situation

Le site bénéficie d'une excellente situation géographique, dans le Bassin Potassique, à proximité de MULHOUSE, accessible par la voie rapide urbaine RD 430, 2x2 voies, dite "Le Florival".

Description du projet

Ancien site des Mines de Potasses d'Alsace de 52 hectares en cours de conversion, le carreau Marie-Louise a pour vocation l'accueil d'activités industrielles, artisanales et logistiques sur 16 hectares (activités classées soumises à autorisation admises, sous réserves).

Surface totale : 16 hectares cessible sur le ban de Staffelfelden

Division par lot à partir de : 1 500 m².

Possibilité de grandes parcelles de plusieurs hectares.

Site embranchable fer. Le site était initialement embranché fer

Desserte

Desserte par la RD 430, 2X2 voies, raccordée au réseau autoroutier.

Raccordement autoroutes A36 et A35 : Paris, Lyon, Strasbourg, Suisse, Allemagne.

Proximité de la RN 66 et de la RN 83.

TGV Est et Rhin-Rhône

Proximité du port autonome de Mulhouse-Ottmarsheim, terminal containers.

Desserte ferroviaire possible.

Halte gare à 5 minutes du Parc d'activités.

Prestations

Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), les terrains sont viabilisés tous réseaux, en limite de parcelle dans le domaine public, avec les équipements suivants :

- eaux usées
- eaux pluviales
- eau potable
- assainissement
- électricité
- gaz
- fourreau réseau câble
- desserte ferroviaire possible

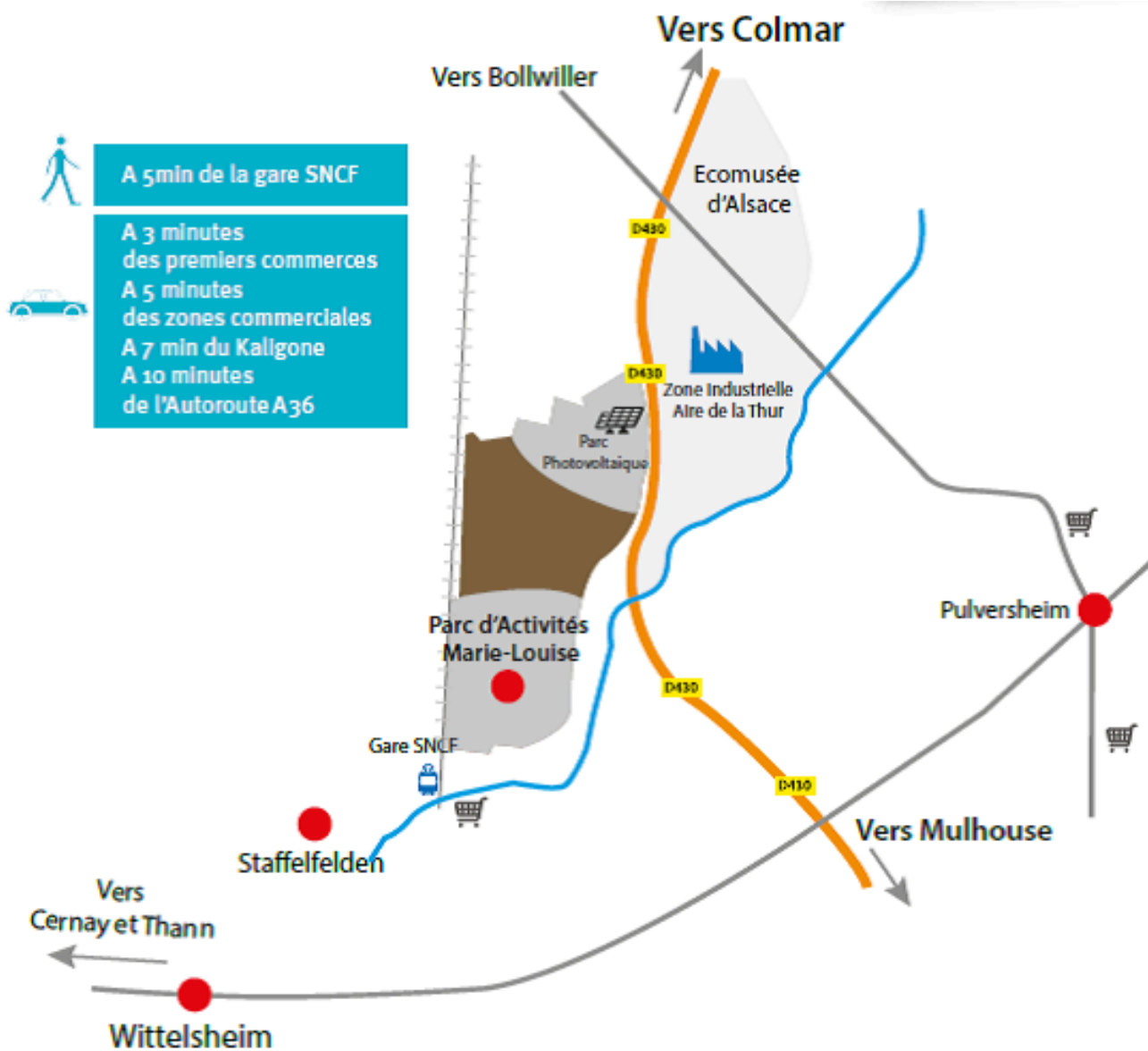
les frais de branchements et les taxes de raccordement sont à la charge de l'acquéreur du terrain.

Conditions de vente

- Disponibilité des parcelles : immédiate.
- Prix de vente : nous consulter
- Exonération de la taxe communale d'aménagement.
- Paiement de la taxe départementale d'aménagement.
- Candidatures à l'implantation soumises à l'avis favorable d'un comité d'agrément.
- Projet d'implantation soumis à l'avis de l'architecte conseil de la ZAC.

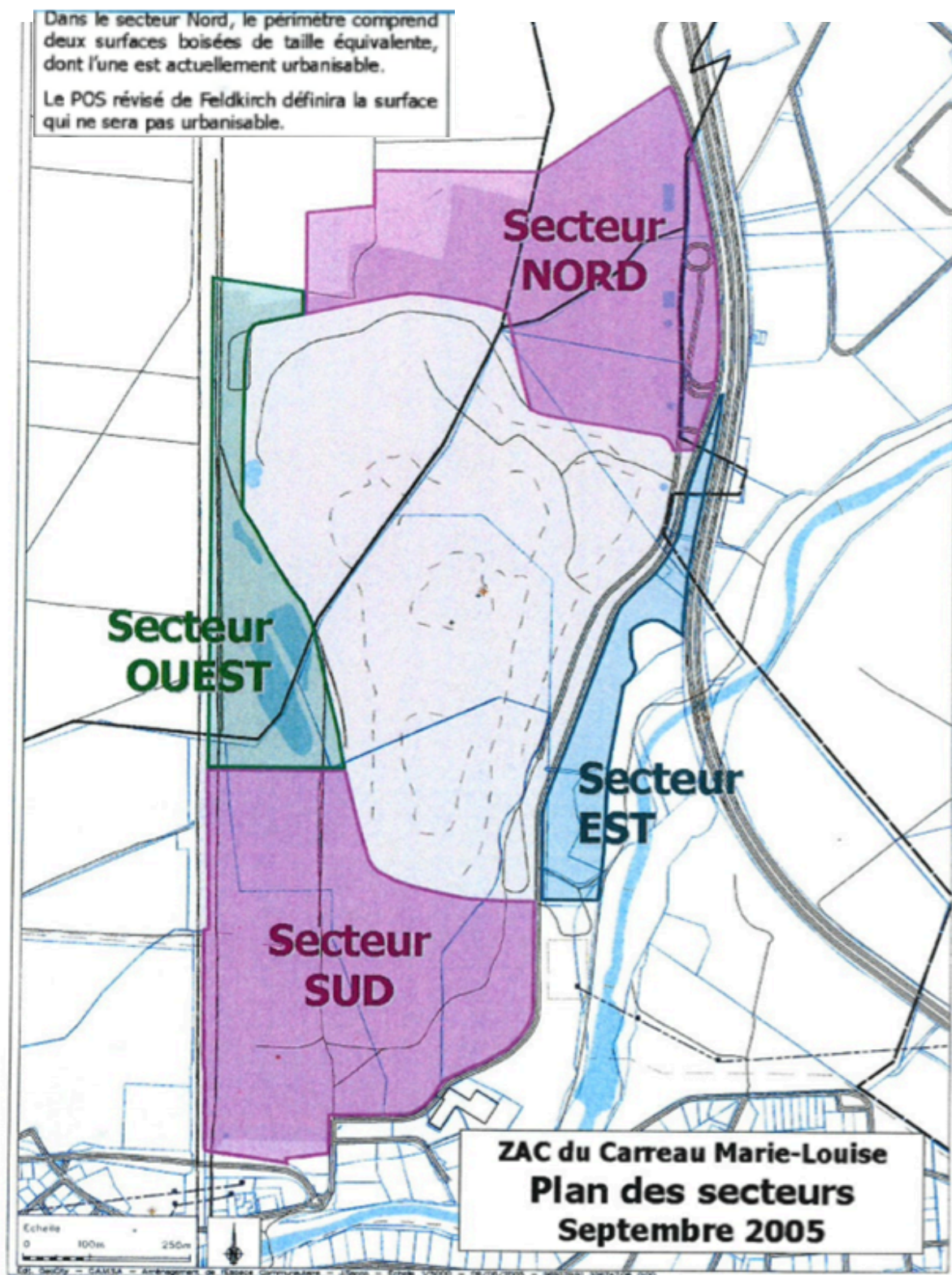


PLAN DE LOCALISATION

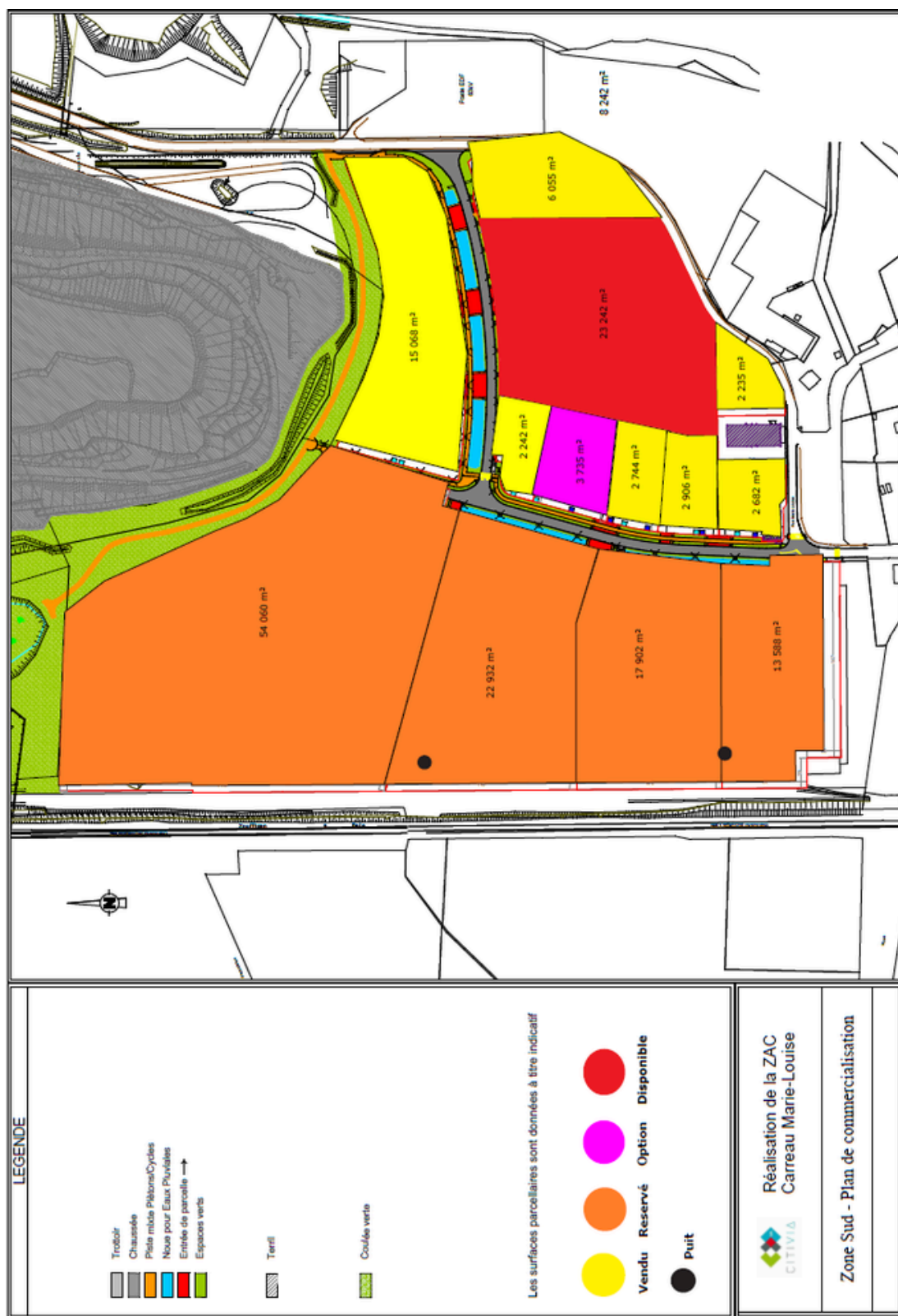


Source : ville-staffelfelden.fr

PLAN DE ZONAGE



PLAN DE COMMERCIALISATION



28/09/2026



CANDIDATURE A L'IMPLANTATION

FICHE DE PRESENTATION AU COMITE D'AGREMENT

Identification du preneur :

Identification de l'entreprise :

Adresse siège :

Adresse locale :

Tel :
Fax :
E-mail :

Appartenance à un groupe : OUI - NON

Etablissements secondaires à :

Forme juridique de la société : Capital de : €

Date de création de la société :

Numéro RCS :

Identification du/des dirigeants : En qualité de :

Principales activités :

Locaux actuels à : Surface de : m², propriétaire/locataire

Effectif France :

Effectif groupe :

Chiffre d'affaires France 2025 : € Prévisionnel 2026 : €

Chiffre d'affaires groupe 2025 :

Principaux clients ou débouchés :

Projet :

- parcelle n° :
- surface terrain : m²
- surface bâtie : m²
- planning :
- effectif sur site :
- architecte :

Nature et descriptif du projet :

Autre info. ou observations utiles :

Interlocuteur à joindre pour un complément d'information : Tél :

DOCUMENTS REGLEMENTAIRES: Liens de téléchargement

Plan Local d'Urbanisme :

Le PLU, précisant les règles d'urbanisme et de construction sur la zone, est téléchargeable sous lien ci-dessous

<https://drive.google.com/file/d/1LvmzG-tiEp1-AIGDh41RxTt-BmvS7z8l/view?usp=sharing>



Informations Commerciales

- Lalia DOUIS, Directrice Commerciale
 - 03.89.59.61.97
 - commercial@citivia.fr

Informations Techniques

- Hervé BETTEMBOURG, Responsable d'opérations
 - 03.89.59.61.95